

COMMUNE DE CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEOBAZEL

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 EAU

L'article L2313-1 DU Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune ; elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, universalité, unité budgétaire, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte financier unique.

Le compte financier unique présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	16 695,58	0,00	105 807,58	0,00	122 503,16
Opérations exercice	60 556,86	63 506,46	7 225,00	15 433,54	67 781,86	78 940,00
Total	60 556,86	80 202,04	7 225,00	121 241,12	67 781,86	201 443,16
Résultat de clôture		19 645,18		114 016,12		133 661,30
Restes à réaliser	0,00	0,00	66 301,00	17 499,00	66 301,00	17 499,00
Total cumulé	0,00	19 645,18	66 301,00	131 515,12	66 301,00	151 160,30
Résultat définitif		19 645,18		65 214,12		84 859,30

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 s'établissent comme suit :

	Report exercice N-1	Exercice N	Cumulé
Résultat de fonctionnement	+ 16 695,58	+ 2 949,60	+ 19 645,18
Résultat d'investissement	+ 105 807,58	+ 8 208,54	+ 114 016,12
Résultat global de clôture	+ 122 503,16	+ 11 158,14	+ 133 661,30

Les Restes à réaliser :

Des dépenses et recettes ont été engagées mais non réalisées sur 2024, elles sont rattachées et financées sur les résultats de clôture de l'exercice 2024 et apparaîtront en report sur le Budget 2025.

RESTES A REALISER	DEPENSES	RECETTES
Investissement	66 301.00	17 499.00

Le Compte Financier Unique 2024 a été voté le 11 Avril 2025 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité, d'un côté, la gestion des affaires courantes (Section de fonctionnement); de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Dépenses Fonctionnement

	PREVISIONS	REALISATIONS
	2024	2024
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00
011 Charges à caractère général	35 233.00	33 199.19
60 – Achat et variation de stocks :	6 500.00	7 170.10
Eau Marconcelles		2 593.80
Electricité		4 576.30
61 – Services extérieurs :	28 213.00	25 559.78
Entretien -réparation réseau		22 186.60
Assurances		577.00
Analyses eau		2 796.18
...62 – Frais : Communication – frais CB	520.00	469.31
012 Charges de personnel, frais assimilés	1 860.00	1 854.84
014 Atténuation de produits	12 149.54	10 891.90
65 - Non-valeur et créances éteintes	450.00	0.00
68 – Provisions pour dépréciation	340.00	200.00
..70 – Reversement (Agence de l'eau)	11 000.00	10 691.90
022 – Dépenses imprévues	359.54	0.00
68 Dotations – Amortissements investissements		
042 - SECTION À SECTION (Op d'ordre)	14 612.00	14 610.93
TOTAUX	63 854.54	60 556.86

Recettes Fonctionnement

	PREVISIONS	REALISATIONS
	2024	2024
002 - Résultat de fonctionnement reporté	16 695.58	16 695.58
70 - VENTES PROD.	37 285.00	53 632.64
Eau, Abonnements,		48 423.40
Taxe agence de l'eau		5 209.24
74 - Subventions d'exploitation (Communale)	3 000.00	3 000.00
75 - (FCTVA dépenses fonctionnement N-1)	2 822.96	2 822.97
77 – Amortissement subventions investissements		
042 - SECTION À SECTION (Opération d'ordre)	4 051.00	4 050.85
TOTAUX	63 854.54	80 202.04

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses Investissement

	PREVISIONS		REALISATIONS	
	2024		2024	
020 - Dépenses imprévues	1 069.58		0.00	
20 – Immobilisations incorporelles Frais d'études, recherche, dével.	1 069.58		0.00	
21- Immobilisations corporelles Extensions de réseau et nouveaux branchements)	107 400.00		3 174.15	
13 – Subventions d'investissement				
040 - SECTION À SECTION (Op d'ordre) Amortissement subventions	4 051.00		4 050.85	
TOTAUX	138 741.58		7 225.00	

Détail du Chapitre 21

Chapitre	Réalisations 2024	Montant
000.21	Branchement nouveau compteur Le Randal Préparation réseau pour aire de service Camping-Car	1 297.55 1 876.60

Recettes Investissement

	PREVISIONS		REALISATIONS	
	2024		2024	
001 - Solde d'exécution section d'investissement	105 807.58		105 807.58	
10 – Dotations, fonds divers, réserve – FCTVA (Investissements N-1)	823.00		822.61	
13 – Subvention d'investissement - Subvention d'équipement	17 499.00		0.00	
28 – Amortissement des immobilisations 040 - SECTION À SECTION (Op. d'ordre) Amortissement Investissements	14 612.00		14 610.93	
TOTAUX	138 741.58		121 241.12	

III – LA DETTE

Le budget Eau n'a pas d'emprunt.

IV – LE PERSONNEL :

Ce service fonctionne avec le personnel rémunéré par le Budget Communal.

Un transfert de charge a été prévu suivant la délibération n°2018-04 du 09.01.2018.